

Le 14 avril 2025

**RD 109 – Travaux de reconstruction du pont sur le canal à Remigny**

**La passerelle provisoire, qui permet aux piétons et cyclistes de franchir le canal du Centre à Remigny, sera fermée à la circulation à compter du 22 avril 2025.** En effet, le Département de Saône-et-Loire va maintenant **engager les travaux de reconstruction à neuf** de ce franchissement du canal.

**La réalisation de ces travaux nécessitera la fermeture totale de la circulation à compter du mardi 22 avril.**

**Le circuit de ramassage scolaire sera également modifié à compter du lundi 5 mai et jusqu'au 5 juillet.**

**Afin de favoriser les échanges** entre le restaurant l'Escale, la voie verte et le bourg de Remigny, l'organisation du chantier permettra de franchir le pont **à pied à compter du 1<sup>er</sup> juillet.**

**La réouverture à la circulation est prévue au plus tard le vendredi 18 juillet 2025.**

**La déviation actuellement mise en place par les RD62, 113 (21), 974B (21), 974, 978 et desservant Remigny, est maintenue.**

Le Département de Saône-et-Loire, conscient de la gêne occasionnée, conduira les travaux dans les meilleurs délais. Pour permettre au personnel des entreprises de travailler en toute sécurité, il est demandé aux usagers de respecter la signalisation temporaire et de bien suivre les itinéraires de déviation mis en place en amont du chantier. Le Service Territorial d'Aménagement du Chalonnais reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 03.85.94.95.50

Le Département prend en charge l'aménagement et l'entretien quotidien des 5 250 km de routes, 276 km de voies vertes et 2 440 ouvrages d'art que compte le réseau départemental, avec une priorité : la sécurité des usagers. La Saône-et-Loire détient l'un des plus vastes réseaux routiers départementaux de France.